

« **FACTEM** »

Société par actions simplifiée au capital de 300.000 euros
Siège social : 32 Route de Caen – 14400 BAYEUX
498 660 448 RCS CAEN

DECISIONS DE L’ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 15 JANVIER 2026

AFFECTATION DU RESULTAT DE L’EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

TROISIEME DECISION

L’Associé Unique, après avoir entendu lecture :

- du rapport du Président,
- du rapport général du Commissaire aux Comptes,

décide d’affecter le bénéfice de l’exercice clos le 30 septembre 2025 d’un montant de 2.250.184 euros en intégralité au poste « Report à Nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, le montant du poste « Report à Nouveau » est porté à 2.250.184 euros.

En application des dispositions de l’article 243 bis du Code Général des Impôts, au vu de la répartition du capital social :

- le montant des dividendes distribués aux personnes physiques, éligibles à l’abattement de 40 % prévu par l’article 158-3 dudit Code s’élève à 0 euro ;
- le montant des dividendes distribués non éligibles audit abattement s’élève à 0 euro.

constate, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices et le montant des revenus éligibles et non éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts :

	Dividende	Eligible à la réfaction	Non éligible
Exercice au 30.09.2024	2.500.000 €	-	2.500.000 €
Exercice au 30.09.2023	0 €	-	0 €
Exercice au 30.09.2022	0 €	-	0 €

DocuSigned by:


352CFDB43E09434...

Le Président
CABESTAN FINANCES
Représentée par Alain DULAC

ACTIF		Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	585 668	279 386	306 283	27 613	278 670	NS
	Fonds commercial (1)	2 913 000	257 143	2 655 857	2 784 429	128 571-	4. 62-
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	118 087	9 304	108 783	6 279	102 504	NS
	Installations techniques, matériel et outillage	2 656 751	1 849 364	807 387	902 118	94 731-	10. 50-
	Autres immobilisations corporelles	1 177 255	757 573	419 681	377 186	42 495	11. 27
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	40 157		40 157	40 157		
Total II		7 490 918	3 152 770	4 338 148	4 137 781	200 367	4. 84
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	3 420 679	267 102	3 153 578	3 156 774	3 196-	0. 10-
	En-cours de production de biens	553 459		553 459	637 309	83 849-	13. 16-
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	162 023	75 502	86 521	244 945	158 424-	64. 68-
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	386 492		386 492	152 566	233 926	153. 33
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 357 963		2 357 963	1 679 778	678 185	40. 37
	Autres créances	1 654 944		1 654 944	3 205 696	1 550 753-	48. 37-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 861 867		1 861 867	1 663 186	198 681	11. 95
	Charges constatées d'avance (3)	62 527		62 527	40 980	21 548	52. 58
	Total III	10 459 954	342 603	10 117 350	10 781 233	663 883-	6. 16-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		17 950 872	3 495 374	14 455 498	14 919 014	463 516-	3. 11-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2025 12		Exercice N-1 30/09/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 300 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	300 000		300 000			
	Réserves						
	Réserve légale	30 000		30 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	7 054 025		149 553		6 904 472	NS
	Report à nouveau			7 405 632		7 405 632-	100. 00-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 250 184		1 998 840		251 344	12. 57
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées	471 251		394 937		76 314	19. 32
	Total I	10 105 460		10 278 962		173 502-	1. 69-
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
DETTE (1)	Provisions pour risques Provisions pour charges	300 000		300 000			
	Total III	300 000		300 000			
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	462 413		471 622		9 209-	1. 95-
	Concours bancaires courants	1 710		1 875		165-	8. 79-
	Emprunts et dettes financières diverses			515 974		515 974-	100. 00-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 384 749		1 430 479		45 730-	3. 20-
	Dettes d'exploitation						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	867 949		1 015 797		147 848-	14. 55-
	Dettes fiscales et sociales	983 216		904 305		78 911	8. 73
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	350 000				350 000	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	4 050 038		4 340 052		290 014-	6. 68-
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		14 455 498		14 919 014		463 516-	3. 11-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 890 749

4 132 038

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	13 071 147	1 565 280	14 636 427	16 783 304		2 146 877-	12. 79-
Production vendue de services	357 008	78 571	435 579	140 714		294 865	209. 55
Chiffre d'affaires NET	13 428 154	1 643 851	15 072 005	16 924 018		1 852 012-	10. 94-
Production stockée			166 771-	300 914		467 685-	155. 42-
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			69 148	122 656		53 509-	43. 63-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			479 389	273 322		206 068	75. 39
Autres produits			28 517	25 752		2 765	10. 74
Total des Produits d'exploitation (II)			15 482 289	17 646 662		2 164 373-	12. 27-
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 393 073	8 027 559		2 634 487-	32. 82-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			215 484	788 405-		1 003 889	127. 33
Autres achats et charges externes *			2 182 498	2 428 765		246 267-	10. 14-
Impôts, taxes et versements assimilés			118 580	135 991		17 411-	12. 80-
Salaires et traitements			2 473 674	2 578 852		105 178-	4. 08-
Charges sociales			942 804	960 435		17 631-	1. 84-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			452 754	351 316		101 438	28. 87
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			128 571	128 571			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			342 603	479 389		136 786-	28. 53-
Dotations aux provisions							
Autres charges			55 367	81 072		25 705-	31. 71-
Total des Charges d'exploitation (II)			12 305 409	14 383 546		2 078 137-	14. 45-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 176 880	3 263 116		86 236-	2. 64-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2025	12	30/09/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	51 077		72 865		21 787-	29. 90-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	51 077		72 865		21 787-	29. 90-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	8 592		9 593		1 001-	10. 44-
Différences négatives de change	30		74		43-	58. 88-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	8 623		9 667		1 045-	10. 81-
2. Résultat financier (V-VI)	42 455		63 197		20 742-	32. 82-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 219 335		3 326 313		106 979-	3. 22-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	76 314		419 496		343 182-	81. 81-
Total VIII	76 314		419 496		343 182-	81. 81-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	76 314-		419 496-		343 182	81. 81
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	284 194		276 899		7 295	2. 63
Impôts sur les bénéfices (X)	608 643		631 078		22 435-	3. 56-
Total des produits (I+III+V+VII)	15 533 366		17 719 527		2 186 161-	12. 34-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 283 182		15 720 686		2 437 504-	15. 51-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 250 184		1 998 840		251 344	12. 57

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

8 259 4 299
47 992 57 773

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	18
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	18
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	18
Permanence ou changement de méthodes	19
Informations générales complémentaires	19
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	19
Etat des amortissements	20
Etat des provisions	21
Etat des échéances des créances et des dettes	22
Composition du capital social	22
Fonds commercial	22
Autres immobilisations incorporelles	23
Evaluation des immobilisations corporelles	23
Evaluation des amortissements	23
Evaluation des matières et marchandises	23
Evaluations des produits et en cours	23
Variation détaillée des stocks et des en-cours	24
Dépréciation des stocks et en cours	24
Evaluation des créances et des dettes	24
Dépréciation des créances	24
Produits à recevoir	24
Charges à payer	25
Charges et produits constatés d'avance	25
Variation des capitaux propres	25
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	26
Rémunération des dirigeants	26
Ventilation de l'effectif moyen	26
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	26
Honoraires des commissaires aux comptes	27
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	27
Informations en matière de crédit bail	27
Engagement en matière de pensions et retraites	28

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE	page
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	28

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 455 497.88 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 15 072 005.39 Euros et dégageant un bénéfice de 2 250 184.12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Crédit d'impôt recherche

La société a bénéficié au titre de l'année 2024 du CIR (crédit d'impôt pour la recherche et l'innovation) pour un montant de 111 788 Euros.

Il a été comptabilisé en produit à recevoir la part relative à l'exercice du CIR de l'année 2024 pour un montant de 70 441 Euros contre 80 328 € pour l'exercice précédent. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2025.

Le produit d'impôt comptabilisé sur l'exercice relatif au CIR s'élève à 101 901 Euros. Ce produit est comptabilisé en diminution de la charge d'impôt sur les sociétés. Pour rappel, ce même produit s'élevait à 91 439 € au titre de l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	3 132 978		365 690
Installations générales agencements aménagements des constructions	6 918		111 169
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 474 776		183 387
Installations générales agencements aménagements divers	787 831		114 094
Matériel de transport	52 181		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	231 645		7 352
TOTAL	3 553 352		416 002
Prêts, autres immobilisations financières	40 157		
TOTAL	40 157		
TOTAL GENERAL	6 726 487		781 692

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 498 668	3 498 668
Installations générales agencements aménagements constr.		0	118 087	118 087
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 412	2 656 751	2 656 751
Installations générales agencements aménagements divers		0	901 926	901 926
Matériel de transport		14 500	37 681	37 681
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 349	237 648	237 648
TOTAL		17 261	3 952 093	3 952 093
Prêts, autres immobilisations financières			40 157	40 157
TOTAL			40 157	40 157
TOTAL GENERAL		17 261	7 490 918	7 490 918

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		192 365	87 020		279 386
Constructions sur sol propre		640	8 664		9 304
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 572 658	278 118	1 412	1 849 364
Installations générales agencements aménagements divers		411 906	77 394		489 300
Matériel de transport		52 181		14 500	37 681
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		230 384	1 558	1 350	230 592
TOTAL		2 267 769	365 734	17 262	2 616 242
TOTAL GENERAL		2 460 135	452 755	17 262	2 895 627
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	87 020				
Constructions sur sol propre	8 664				
Instal.techniques matériel outillage indus.	278 118				
Instal.générales agenc.aménag.divers	77 394				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 558				
TOTAL	365 734				
TOTAL GENERAL	452 755				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Hausse des prix	394 937	76 314			471 251
TOTAL	394 937	76 314			471 251

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	300 000				300 000
TOTAL	300 000				300 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	128 571	128 571			257 143
Sur stocks et en cours	479 389	342 603	479 389		342 603
TOTAL	607 961	471 174	479 389		599 746
TOTAL GENERAL	1 302 898	547 488	479 389		1 370 997

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		471 175	479 389		
exceptionnelles		76 314			

Il a été procédé à une dotation de 76 314 Euros pour hausse des prix au cours de l'exercice.

La provision pour hausse des prix qui figure au passif se décompose comme suit :

- Dotation 2021 de 55 956 Euros devant être reprise au plus tard le 30 septembre 2027
- Dotation 2022 de 80 933 Euros devant être reprise au plus tard le 30 septembre 2028
- Dotation 2023 de 138 552 Euros devant être reprise au plus tard le 30 septembre 2029
- Dotation 2024 de 119 496 Euros devant être reprise au plus tard le 30 septembre 2030
- Dotation 2025 de 76 314 Euros devant être reprise au plus tard le 30 septembre 2031

L'un des fonds de commerce ayant désormais une durée d'utilisation limitée, celui-ci est amortie sur la durée résiduelle d'utilisation.

Soit un amortissement pour l'exercice en cours de 128 571 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	40 157	0-	40 157
Autres créances clients	2 357 963	2 357 963	
Personnel et comptes rattachés	5 642	5 642	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 123	2 123	
Divers état et autres collectivités publiques	93 136	93 136	
Groupe et associés	1 554 043	1 554 043	
Charges constatées d'avance	62 527	62 527	
TOTAL	4 115 591	4 075 434	40 157

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 710	1 710		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	462 413	303 124	159 289	
Fournisseurs et comptes rattachés	867 949	867 949		
Personnel et comptes rattachés	489 730	489 730		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	325 273	325 273		
Taxe sur la valeur ajoutée	156 892	156 892		
Autres impôts taxes et assimilés	11 321	11 321		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	350 000	350 000		
TOTAL	2 665 289	2 506 000	159 289	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	294 761			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	303 970			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	20.0000	15 000			15 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FDC JUILLET 1997F	2 913 000			2 913 000	257 143
Total	2 913 000			2 913 000	257 143

Conformément au règlement ANC n°2015-06 relatif à l'amortissement des fonds de commerce et à la dépréciation des fonds de commerce applicable à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2016, il a été décidé de ne pas amortir le fonds de commerce, celui-ci bénéficiant d'une présomption de durée d'utilisation non limitée. Le test de dépréciation réalisé annuellement justifie l'absence de dépréciation à la clôture de l'exercice.

L'un des fonds de commerce ayant désormais une durée d'utilisation limité, celui-ci est amortie sur la durée résiduelle d'utilisation. Soit un amortissement pour l'exercice en cours de 128 571 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
BREVET	3 50 000	20.00

Les dépenses d'acquisition du brevet ont été activées à hauteur du montant estimé à la clôture et qui tient compte des incertitudes techniques et commerciales.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire	3 - 5 ans
Agencements et installations	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût d'achat est composé du prix d'achat et des frais accessoires.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
- Matières premières	3 420 679	3 636 164		215 484
Total I	3 420 679	3 636 164		215 484
Production				
- Produits finis	162 023	244 945		82 922
Total II	162 023	244 945		82 922
Production en cours				
- Produits	553 459	637 309		83 849
Total III	553 459	637 309		83 849
Production stockée (ou déstockage de production) (II + III)				166 771

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	93 136
Disponibilités	1 216
Total	94 352

Dont 70 441 € au titre de la provision crédit d'impôt recherche de 2025.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 710
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	572 876
Dettes fiscales et sociales	667 674
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	350 000
Total	1 592 260

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	62 527
Total	62 527

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	8 280 122
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	1 998 840
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	10 278 962
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	10 278 962
Variation en cours d'exercice	
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	76 314
Autres variations	2 500 000-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	7 855 276
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	2 423 686-
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	2 423 686-

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
VENTES DE PRODUITS FINIS	14 636 427
PRESTATIONS DE SERVICES	435 579
Total	15 072 006

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	11 721 467
EUROPE	1 706 688
HORS EUROPE	1 643 851
Total	15 072 006

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	19
Agents de maîtrise et techniciens	9
Employés	4
Ouvriers	34
Total	66

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	3 219 335	627 542
Résultat exceptionnel (hors participation)	76 314-	19 079-
Résultat comptable (hors participation)	3 143 021	608 643

Le résultat courant après impôt est celui qui aurait été obtenu en l'absence de résultat exceptionnel.

Intégration fiscale

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale dont la société mère intégrante du groupe est CABESTAN FINANCES depuis le 1er octobre 2012.

En l'absence de convention d'intégration fiscale, les économies d'impôts générées par l'intégration fiscale sont acquises à la société mère.

La société supporte donc l'impôt société comme en l'absence d'intégration fiscale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 17 588 Euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 1 800 Euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

GARANTIE BPI 90% SUR PRETS	164 662
CAUTION SOLIDAIRE CABESTAN	254 399
Total	419 061

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				71 861	71 861
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				62 444	62 444
Total				62 444	62 444
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				59 034	59 034
- exercice				4 299	4 299
Total				63 333	63 333
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				716	716
Total				716	716
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				150	150
Total				150	150

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
L'engagement au 30 septembre 2025 est intégralement couvert par des montants versés sur des contrats d'assurance.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Ensemble du personnel		1 64 942
Montant versé sur des contrats		1 91 871-
Engagement total		26 929-

Hypothèses de calculs retenues

- méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).
- départ à la retraite à l'âge légal (non cadres 64ans, cadres 65 ans)
- départ à l'initiative du salarié
- table de survie INSEE 2024
- turn over faible
- taux de charges sociales 45 %
- taux d'actualisation 3,50 %

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- DOTATIONS PROVISIONS REGLEMENTEES	76 314	6874
Total	76 314	

FACTEM

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Décisions de l'Associé unique en date du 15 janvier 2026

Exercice clos le 30 septembre 2025

Grant Thornton SAS

SAS d'Expertise Comptable et de

Commissariat aux Comptes

18 rue Henri Rivière BP

4027 76021 Rouen Cedex

FACTEM

société par actions simplifiée unipersonnelle
32 route de Caen
14400 BAYEUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2025

A l'Associé unique de la société FACTEM

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Décisions de l'Associé unique nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FACTEM relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne la valorisation du fonds de commerce.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

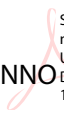
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 29 décembre 2025 à Rouen

Le commissaire aux comptes
Grant Thornton SAS
Membre français de Grant Thornton International

Uriell
JEHANNO



Signature
numérique de
Uriell JEHANNO
Date : 2025.12.29
19:31:15 +01'00'

Uriell Jehanno

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	585 668	279 386	306 283	27 613	278 670	NS
	Fonds commercial (1)	2 913 000	257 143	2 655 857	2 784 429	128 571-	4. 62-
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	118 087	9 304	108 783	6 279	102 504	NS
	Installations techniques, matériel et outillage	2 656 751	1 849 364	807 387	902 118	94 731-	10. 50-
	Autres immobilisations corporelles	1 177 255	757 573	419 681	377 186	42 495	11. 27
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	40 157		40 157	40 157		
Total II		7 490 918	3 152 770	4 338 148	4 137 781	200 367	4. 84
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	3 420 679	267 102	3 153 578	3 156 774	3 196-	0. 10-
	En-cours de production de biens	553 459		553 459	637 309	83 849-	13. 16-
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	162 023	75 502	86 521	244 945	158 424-	64. 68-
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	386 492		386 492	152 566	233 926	153. 33
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 357 963		2 357 963	1 679 778	678 185	40. 37
	Autres créances	1 654 944		1 654 944	3 205 696	1 550 753-	48. 37-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 861 867		1 861 867	1 663 186	198 681	11. 95
	Charges constatées d'avance (3)	62 527		62 527	40 980	21 548	52. 58
	Total III	10 459 954	342 603	10 117 350	10 781 233	663 883-	6. 16-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		17 950 872	3 495 374	14 455 498	14 919 014	463 516-	3. 11-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2025 12		Exercice N-1 30/09/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 300 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	300 000		300 000			
	Réserves						
	Réserve légale	30 000		30 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	7 054 025		149 553		6 904 472	NS
	Report à nouveau			7 405 632		7 405 632-	100. 00-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 250 184		1 998 840		251 344	12. 57
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées	471 251		394 937		76 314	19. 32
	Total I	10 105 460		10 278 962		173 502-	1. 69-
	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	300 000		300 000			
	Total III	300 000		300 000			
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	462 413		471 622		9 209-	1. 95-
	Concours bancaires courants	1 710		1 875		165-	8. 79-
	Emprunts et dettes financières diverses			515 974		515 974-	100. 00-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 384 749		1 430 479		45 730-	3. 20-
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	867 949		1 015 797		147 848-	14. 55-
	Dettes fiscales et sociales	983 216		904 305		78 911	8. 73
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	350 000				350 000	
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	4 050 038		4 340 052		290 014-	6. 68-
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	14 455 498		14 919 014		463 516-	3. 11-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 890 749 4 132 038

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	13 071 147	1 565 280	14 636 427	16 783 304		2 146 877-	12. 79-
Production vendue de services	357 008	78 571	435 579	140 714		294 865	209. 55
Chiffre d'affaires NET	13 428 154	1 643 851	15 072 005	16 924 018		1 852 012-	10. 94-
Production stockée			166 771-	300 914		467 685-	155. 42-
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			69 148	122 656		53 509-	43. 63-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			479 389	273 322		206 068	75. 39
Autres produits			28 517	25 752		2 765	10. 74
Total des Produits d'exploitation (I)			15 482 289	17 646 662		2 164 373-	12. 27-
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 393 073	8 027 559		2 634 487-	32. 82-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			215 484	788 405-		1 003 889	127. 33
Autres achats et charges externes *			2 182 498	2 428 765		246 267-	10. 14-
Impôts, taxes et versements assimilés			118 580	135 991		17 411-	12. 80-
Salaires et traitements			2 473 674	2 578 852		105 178-	4. 08-
Charges sociales			942 804	960 435		17 631-	1. 84-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			452 754	351 316		101 438	28. 87
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			128 571	128 571			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			342 603	479 389		136 786-	28. 53-
Dotations aux provisions							
Autres charges			55 367	81 072		25 705-	31. 71-
Total des Charges d'exploitation (II)			12 305 409	14 383 546		2 078 137-	14. 45-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 176 880	3 263 116		86 236-	2. 64-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2025	12	30/09/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	51 077		72 865		21 787-	29. 90-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	51 077		72 865		21 787-	29. 90-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	8 592		9 593		1 001-	10. 44-
Différences négatives de change	30		74		43-	58. 88-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	8 623		9 667		1 045-	10. 81-
2. Résultat financier (V-VI)	42 455		63 197		20 742-	32. 82-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 219 335		3 326 313		106 979-	3. 22-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	76 314		419 496		343 182-	81. 81-
Total VIII	76 314		419 496		343 182-	81. 81-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	76 314-		419 496-		343 182	81. 81
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	284 194		276 899		7 295	2. 63
Impôts sur les bénéfices (X)	608 643		631 078		22 435-	3. 56-
Total des produits (I+III+V+VII)	15 533 366		17 719 527		2 186 161-	12. 34-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 283 182		15 720 686		2 437 504-	15. 51-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 250 184		1 998 840		251 344	12. 57

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

8 259 4 299
47 992 57 773

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	18
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	18
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	18
Permanence ou changement de méthodes	19
Informations générales complémentaires	19
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	19
Etat des amortissements	20
Etat des provisions	21
Etat des échéances des créances et des dettes	22
Composition du capital social	22
Fonds commercial	22
Autres immobilisations incorporelles	23
Evaluation des immobilisations corporelles	23
Evaluation des amortissements	23
Evaluation des matières et marchandises	23
Evaluations des produits et en cours	23
Variation détaillée des stocks et des en-cours	24
Dépréciation des stocks et en cours	24
Evaluation des créances et des dettes	24
Dépréciation des créances	24
Produits à recevoir	24
Charges à payer	25
Charges et produits constatés d'avance	25
Variation des capitaux propres	25
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	26
Rémunération des dirigeants	26
Ventilation de l'effectif moyen	26
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	26
Honoraires des commissaires aux comptes	27
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	27
Informations en matière de crédit bail	27
Engagement en matière de pensions et retraites	28

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels

28

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 455 497.88 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 15 072 005.39 Euros et dégageant un bénéfice de 2 250 184.12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Crédit d'impôt recherche

La société a bénéficié au titre de l'année 2024 du CIR (crédit d'impôt pour la recherche et l'innovation) pour un montant de 111 788 Euros.

Il a été comptabilisé en produit à recevoir la part relative à l'exercice du CIR de l'année 2024 pour un montant de 70 441 Euros contre 80 328 € pour l'exercice précédent. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2025.

Le produit d'impôt comptabilisé sur l'exercice relatif au CIR s'élève à 101 901 Euros. Ce produit est comptabilisé en diminution de la charge d'impôt sur les sociétés. Pour rappel, ce même produit s'élevait à 91 439 € au titre de l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	3 132 978		365 690
Installations générales agencements aménagements des constructions	6 918		111 169
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 474 776		183 387
Installations générales agencements aménagements divers	787 831		114 094
Matériel de transport	52 181		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	231 645		7 352
TOTAL	3 553 352		416 002
Prêts, autres immobilisations financières	40 157		
TOTAL	40 157		
TOTAL GENERAL	6 726 487		781 692

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 498 668	3 498 668
Installations générales agencements aménagements constr.		0	118 087	118 087
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 412	2 656 751	2 656 751
Installations générales agencements aménagements divers		0	901 926	901 926
Matériel de transport		14 500	37 681	37 681
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 349	237 648	237 648
TOTAL		17 261	3 952 093	3 952 093
Prêts, autres immobilisations financières			40 157	40 157
TOTAL			40 157	40 157
TOTAL GENERAL		17 261	7 490 918	7 490 918

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		192 365	87 020		279 386
Constructions sur sol propre		640	8 664		9 304
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 572 658	278 118	1 412	1 849 364
Installations générales agencements aménagements divers		411 906	77 394		489 300
Matériel de transport		52 181		14 500	37 681
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		230 384	1 558	1 350	230 592
TOTAL		2 267 769	365 734	17 262	2 616 242
TOTAL GENERAL		2 460 135	452 755	17 262	2 895 627
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	87 020				
Constructions sur sol propre	8 664				
Instal.techniques matériel outillage indus.	278 118				
Instal.générales agenc.aménag.divers	77 394				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 558				
TOTAL	365 734				
TOTAL GENERAL	452 755				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Hausse des prix	394 937	76 314			471 251
TOTAL	394 937	76 314			471 251

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	300 000				300 000
TOTAL	300 000				300 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	128 571	128 571			257 143
Sur stocks et en cours	479 389	342 603	479 389		342 603
TOTAL	607 961	471 174	479 389		599 746
TOTAL GENERAL	1 302 898	547 488	479 389		1 370 997

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		471 175	479 389		
exceptionnelles		76 314			

Il a été procédé à une dotation de 76 314 Euros pour hausse des prix au cours de l'exercice.

La provision pour hausse des prix qui figure au passif se décompose comme suit :

- Dotation 2021 de 55 956 Euros devant être reprise au plus tard le 30 septembre 2027
- Dotation 2022 de 80 933 Euros devant être reprise au plus tard le 30 septembre 2028
- Dotation 2023 de 138 552 Euros devant être reprise au plus tard le 30 septembre 2029
- Dotation 2024 de 119 496 Euros devant être reprise au plus tard le 30 septembre 2030
- Dotation 2025 de 76 314 Euros devant être reprise au plus tard le 30 septembre 2031

L'un des fonds de commerce ayant désormais une durée d'utilisation limité, celui-ci est amortie sur la durée résiduelle d'utilisation.

Soit un amortissement pour l'exercice en cours de 128 571 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	40 157	0-	40 157
Autres créances clients	2 357 963	2 357 963	
Personnel et comptes rattachés	5 642	5 642	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 123	2 123	
Divers état et autres collectivités publiques	93 136	93 136	
Groupe et associés	1 554 043	1 554 043	
Charges constatées d'avance	62 527	62 527	
TOTAL	4 115 591	4 075 434	40 157

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 710	1 710		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	462 413	303 124	159 289	
Fournisseurs et comptes rattachés	867 949	867 949		
Personnel et comptes rattachés	489 730	489 730		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	325 273	325 273		
Taxe sur la valeur ajoutée	156 892	156 892		
Autres impôts taxes et assimilés	11 321	11 321		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	350 000	350 000		
TOTAL	2 665 289	2 506 000	159 289	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	294 761			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	303 970			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	20.0000	15 000			15 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FDC JUILLET 1997F	2 913 000			2 913 000	257 143
Total	2 913 000			2 913 000	257 143

Conformément au règlement ANC n°2015-06 relatif à l'amortissement des fonds de commerce et à la dépréciation des fonds de commerce applicable à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2016, il a été décidé de ne pas amortir le fonds de commerce, celui-ci bénéficiant d'une présomption de durée d'utilisation non limitée. Le test de dépréciation réalisé annuellement justifie l'absence de dépréciation à la clôture de l'exercice.

L'un des fonds de commerce ayant désormais une durée d'utilisation limité, celui-ci est amortie sur la durée résiduelle d'utilisation. Soit un amortissement pour l'exercice en cours de 128 571 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
BREVET	3 50 000	20 . 00

Les dépenses d'acquisition du brevet ont été activées à hauteur du montant estimé à la clôture et qui tient compte des incertitudes techniques et commerciales.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire	3 - 5 ans
Agencements et installations	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût d'achat est composé du prix d'achat et des frais accessoires.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
- Matières premières	3 420 679	3 636 164		215 484
Total I	3 420 679	3 636 164		215 484
Production				
- Produits finis	162 023	244 945		82 922
Total II	162 023	244 945		82 922
Production en cours				
- Produits	553 459	637 309		83 849
Total III	553 459	637 309		83 849
Production stockée (ou déstockage de production) (II + III)				166 771

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	93 136
Disponibilités	1 216
Total	94 352

Dont 70 441 € au titre de la provision crédit d'impôt recherche de 2025.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 710
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	572 876
Dettes fiscales et sociales	667 674
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	350 000
Total	1 592 260

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	62 527
Total	62 527

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	8 280 122
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	1 998 840
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	10 278 962
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	10 278 962
Variation en cours d'exercice	
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	76 314
Autres variations	2 500 000-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	7 855 276
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	2 423 686-
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	2 423 686-

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
VENTES DE PRODUITS FINIS	14 636 427
PRESTATIONS DE SERVICES	435 579
Total	15 072 006

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	11 721 467
EUROPE	1 706 688
HORS EUROPE	1 643 851
Total	15 072 006

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	19
Agents de maîtrise et techniciens	9
Employés	4
Ouvriers	34
Total	66

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	3 219 335	627 542
Résultat exceptionnel (hors participation)	76 314 -	19 079 -
Résultat comptable (hors participation)	3 143 021	608 643

Le résultat courant après impôt est celui qui aurait été obtenu en l'absence de résultat exceptionnel.

Intégration fiscale

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale dont la société mère intégrante du groupe est CABESTAN FINANCES depuis le 1er octobre 2012.

En l'absence de convention d'intégration fiscale, les économies d'impôts générées par l'intégration fiscale sont acquises à la société mère.

La société supporte donc l'impôt société comme en l'absence d'intégration fiscale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 17 588 Euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 1 800 Euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

GARANTIE BPI 90% SUR PRETS	164 662
CAUTION SOLIDAIRE CABESTAN	254 399
Total	419 061

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				71 861	71 861
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				62 444	62 444
Total				62 444	62 444
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				59 034	59 034
- exercice				4 299	4 299
Total				63 333	63 333
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				716	716
Total				716	716
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				150	150
Total				150	150

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
L'engagement au 30 septembre 2025 est intégralement couvert par des montants versés sur des contrats d'assurance.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Ensemble du personnel		164 942
Montant versé sur des contrats		191 871 -
Engagement total		26 929 -

Hypothèses de calculs retenues

- méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).
- départ à la retraite à l'âge légal (non cadres 64ans, cadres 65 ans)
- départ à l'initiative du salarié
- table de survie INSEE 2024
- turn over faible
- taux de charges sociales 45 %
- taux d'actualisation 3,50 %

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- DOTATIONS PROVISIONS REGLEMENTEES	76 314	68 74
Total	76 314	